

POLITIQUE SCIENTIFIQUE FEDERALE



SERVICE PUBLIC DE PROGRAMMATION POLITIQUE SCIENTIFIQUE
FEDERALE

MILD

“MONITEUR DE POLITIQUE INTEGREE (LOCALE) EN MATIERE DE
DROGUE”

SOMMAIRE

Coordinateur:

Prof. Dr. B. De Ruyver (UGent, IRCP)

Promoteurs:

**Prof. Dr. P. Ponsaers (UGent, SVA)
Prof. Dr. A. Lemaître (ULg)
Prof. Dr. C. Maquet (ULg)**

Chercheurs:

**A. Bucquoye(UGent)
T. Surmout (UGent)
C. Simaÿs (ULg)**

Universiteit Gent
Faculteit Rechtsgeleerdheid
Vakgroep Strafrecht en Criminologie
Institute for International Research on Criminal Policy (IRCP)
Onderzoeksgroep Sociale Veiligheidsanalyse (SVA)

Université de Liège
Faculté de Droit
Service de Criminologie
Institut des sciences humaines et sociales
Sociologie du contrôle social



Table des matières

1. INTRODUCTION	3
2. METHODOLOGIE	3
3. LE MONITEUR	4
4. RESULTATS	5
5. CONCLUSION	6

1. INTRODUCTION

La présente étude, « *Moniteur de Politique Intégrée Locale en matière de Drogues* », sous l'égide du Service de Politique Scientifique Fédérale, est située dans le cadre de la Programme de recherches d'appui à la note politique fédérale relative à la problématique de la drogue.¹

Cette recherche est la troisième partie d'un projet intégré et s'est construite auparavant sur la précédente recherche des groupes de recherche sous la direction des professeurs De Ruyver, Ponsaers et Decorte autour du phénomène de nuisances liées aux drogues². De cette recherche ressort une lacune en ce qui concerne la détection des nuisances dans leur ensemble et des nuisances liées aux drogues en particulier. Suite à ces constatations, dans un second temps, a été choisie la recherche Metan,³ pour développer un instrument de mesure afin de pallier ces manquements, le Moniteur de Politique Intégrée Locale en matière de Drogues. L'objectif d'un tel moniteur est de recueillir les signaux par lesquels les politiques locales peuvent orienter une politique ou peuvent développer un projet afin de limiter les nuisances sociétales du phénomène de drogues.

L'objectif de la recherche, « *Moniteur de Politique Intégrée Locale en matière de Drogues* », est l'affinement, la passation concrète dans les villes-pilotes et le développement d'un outil applicable d'une manière générale pour l'ensemble des villes et communes belges du Moniteur de Politique Intégrée Locale en matière de Drogues.

2. MÉTHODOLOGIE

La base méthodologique du Moniteur est la méthode du *Rapid Situation Assessment* (RSA). C'est une méthode de recherche au sein de laquelle les différentes méthodes et techniques quantitatives et qualitatives sont combinées pour récolter des données. Cela vaut tant pour les données primaires (obtenues grâce à la réalisation d'entretiens, de focus groups,... avec des personnes-ressources ou des consommateurs de drogues) que pour les données secondaires (issues de systèmes d'enregistrement disponibles et statistiques)⁴. Cette méthode est adaptée pour rassembler de l'information de manière rapide, qui fait, en définitive, la base du monitorind de manière générale⁵. Le RSA est opérationnalisé pour avoir une vue d'ensemble *du terrain, de l'ampleur et des tendances* d'un problème social et de santé (dans le cas d'un abus de drogues) et, par ailleurs, une perspective *des réponses* qui sont formulées par rapport à ces problèmes par les structures et services existants⁶.

¹ la Note politique du Gouvernement fédéral relative à la problématique de la drogue, 19 janvier 200.

² DECORTE, T., DE RUYVER, B., PONSAERS, P., BODEIN, M., LACROIX, A.C., LAUWERS, S. en TUTELEERS, P., *Drugs en Overlast. Studie van het fenomeen, de beheersing en de effecten van druggerelateerde overlast en dit vanuit verschillende invalshoeken*, Gent, Academia Press, 2004, 335 p.

³ PONSAERS, P., DE RUYVER, B., LEMAÎTRE, A., MACQUET, C., PIETERS, T., VAEREWYCK, W., FINCOEUR, B. en VANDER LAENEN, F., *Drugoverlast in de lokale context van acht Vlaamse en Waalse gemeenten*, Brussel, POD Wetenschapsbeleid, 2004, 143 p.

⁴ UNITED NATIONS OFFICE FOR DRUG CONTROL AND CRIME PREVENTION – UNODCCP, *Drug Abuse Rapid Assessment and Responses – Guidelines*, Vienna, UNODCCP, 1991, p. 1.

⁵ FITCH, C., RHODES, T., HOPE V., STIMSON, G.V. en RENTON, A., The role of rapid assessments methods in drug use epidemiology. In: United Nations Office on Drugs and Crime, *Bulletin on Narcotics – The science of drug abuse epidemiology*, New York, United Nations, 2002, Volume LIV, Nos 1 and 2, 61 en 66.

⁶ UNITED NATIONS OFFICE FOR DRUG CONTROL AND CRIME PREVENTION – UNODCCP, *Drug Abuse Rapid Assessment and Responses – Guidelines*, Vienna, UNODCCP, 1991, III-IV.

Le RSA peut être situé dans une méthodologie plus large, nommée *Rapid Assessment and Response (RAR)*. Le RAR est une méthode pour construire une perspective articulée entre certains problèmes et des réponses existantes (tel qu'avec que le RSA), en même temps une méthode pour traiter *en soi* les propositions en rapport avec l'approche des problèmes⁷.

3. LE MONITEUR

Le Moniteur Intégré Local en matière de Drogues se compose de trois parties : une consultation de personnes-ressources, la recherche d'indicateurs de phénomène et la recherche d'indicateurs structurels.

La *première partie* du Moniteur consiste en la récolte de données qualitatives autour du phénomène de nuisances liées aux drogues. Ces données sont récoltées de manière systématique à l'aide d'un questionnaire qui est transmis aux acteurs qui sont concernés étroitement par le phénomène. Ces personnes-ressources ou acteurs-clés ont par leur travail, leur fonction ou par leurs expériences personnelles une connaissance actuelle du phénomène de drogues. L'objectif de cette consultation est de recevoir une vue d'ensemble périodique des tendances dans l'évolution du phénomène de nuisances liées aux drogues.

Le questionnaire utilisé tend à une complémentarité avec des systèmes d'enregistrement déjà existants. En d'autres termes, les questions sont dirigées vers des données qui ne sont pas disponibles dans les enregistrements existants.

Pour permettre un traitement simple et rapide des questionnaires, il a été fait usage, autant que possible, de questions fermées et le nombre de questions a été limité. Les questions qui sont reprises dans le questionnaire, sont répertoriées sous quatre thèmes : 'consommation de drogues'⁸, 'profil des consommateurs de drogues'⁹, 'conséquences du phénomène de drogues'¹⁰ et 'actions entreprises en rapport avec le phénomène de drogues'¹¹.

Dans la *seconde partie* du Moniteur, les données statistiques et les chiffres issus des systèmes d'enregistrement sont récoltés. Les indicateurs de phénomène permettent une contextualisation de la première partie du Moniteur et peuvent donner une image des évolutions et des changements dans l'essence et dans l'ampleur du phénomène de drogues. Les indicateurs de phénomène sont répartis en quatre modules : secteur du bien-être général et santé, prévention, secteur de l'aide en matière de drogues et sécurité. Dans chacun de ces modules, les chiffres qui proviennent des systèmes d'enregistrement et les données statistiques présentes au sein du module, sont rassemblés.

La *troisième partie* du Moniteur concerne le niveau de politique locale. Les indicateurs structurels sont en lien avec les conditions nécessaires pour une politique intégrée en matière

⁷ STIMSON, G.V., FITCH, C. en RHODES, T. (eds.), *The Rapid Assessment and Response Guide on Injecting Drug Use (IDU-RAR)*, Geneva, World Health Organization – Substance Abuse Department, 1998, 7; DE JONG, W. en BOUCHIER, T., Van onderzoek naar interventies: Rapid Assessment and Response in het locale drugbeleid. *Kwalon 14*, 2000, jrg. 5, nr. 2, 24-29; RHODES, T., FITCH, C., STIMSON, G.V. en KUMAR, M.S., Rapid assessment in the drug field. *International Journal of Drug Policy*, 11, 2000, 1-11.

⁸ Les questions concernant le thème **consommation de drogues** sont regroupées dans les thèmes suivants : (1) consommation générale, (2) consommation (non)-problématique et (3) poly-consommation.

⁹ Les questions concernant le thème **profil des consommateurs de drogues** sont regroupées dans les thèmes suivants : (4) caractéristiques socio-démographique et (5) évolutions dans le profil.

¹⁰ Les questions concernant le thème **conséquences du phénomène de drogues** sont regroupées dans les thèmes suivants : (6) conséquences pour la santé publique, (7) nuisances à l'ordre public et (8) nuisances criminelles.

¹¹ Les questions autour du thème **actions en rapport du phénomène de drogues** est composé des sous-thèmes suivants : (9) actions en matière de prévention, (10) actions dans le secteur de l'aide, (11) actions de la Police/Justice et (12) actions de collaboration et de concertation.

de drogues. Dans cette partie du Moniteur, trois modules sont à distinguer : le module ‘coordination’, le module ‘concertation’ et le module ‘collaboration’. Ces données sont récoltées à l’aide d’un entretien avec le coordinateur (de prévention) en matière de drogues ou une personne-clef occupant une fonction assimilée.

4. RÉSULTATS

Pour traiter les données du Moniteur, les affiner et optimiser les possibilités pour l’appliquer au niveau local, il a été testé dans quatre villes-pilotes : en Flandre, Gand et Ostende se sont prêtés au jeu et en Wallonie, Charleroi et Liège. Sur base des deux passations du Moniteur réalisées dans ces villes-pilotes, une évaluation tant au niveau du processus qu’au niveau du contenu a été entreprise. Les résultats de cette évaluation ont permis de préciser certaines conditions nécessaires pour que l’application du Moniteur au niveau local puisse se dérouler le plus aisément possible. Nous livrons ici un bref aperçu de ces conditions.

- A partir du niveau supra-local, il s’agit de prévoir une indemnité financière afin de veiller à ce que le Moniteur soit appliqué correctement. Il semble que le VSP prennent la responsabilité pour une coordination financière de MILD.
- Les villes et communes qui veulent faire l’utilisation du Moniteur doivent, pour cela, engager un **coordinateur MILD** qui soit responsable de la passation globale du Moniteur. Une condition importante pour le coordinateur MILD est qu’il ou elle dispose d’un réseau existant au sein des secteurs qui participent à la passation du Moniteur de telle sorte que l’usage et l’utilité du Moniteur soit claire pour tous les répondants.
- Il est nécessaire de désigner, par secteur participant, un responsable. Ce responsable sectoriel clarifiera, après une concertation initiale avec le coordinateur MILD, les objectifs et la plus-value de la consultation des personnes-ressources aux membres de son secteur afin de s’assurer les moyens mis à la disposition du Moniteur ainsi que l’implication du secteur.
- Le coordinateur MILD doit, en concertation avec les autorités locales et les responsables sectoriels, établir un planning (territoire concerné et temps imparti) pour la passation du Moniteur.
- Après le déroulement de la consultation des personnes-ressources, un focus group est organisé pour lequel le coordinateur MILD joue le rôle de médiateur des débats. Les responsables sectoriels et toutes les personnes-ressources participent à ce focus group. Lors de ce focus group, les participants discuteront des résultats issus de la consultation des personnes-ressources pour les différents secteurs.
- Pour améliorer les possibilités d’utilisation des différents systèmes d’enregistrement au niveau de la politique locale, il devrait au moins être possible à terme d’affiner les données chiffrées au niveau local.
- Le relevé des indicateurs de phénomène pourrait être réalisé de manière continue. Ces données sont répertoriées dans un dossier qui contient ; au moment de la passation du questionnaire aux personnes-ressources l’information la plus récente issue des systèmes d’enregistrement.
- L’information relative aux indicateurs structurels est récoltée via la réalisation d’une interview avec le coordinateur local en matière de drogues ou avec une personne-clef occupant une fonction semblable. Cette information est également tenue à jour dans un

dossier de telle sorte que les évolutions concernant le niveau structurel sont clairement visibles et identifiées.

- Au moment de la réflexion finale entre le coordinateur MILD et les responsables sectoriels, le rapport du focus group est discuté, de même que les dossiers qui reprennent les indicateurs de phénomène et les indicateurs structurels. Ainsi, toutes les données peuvent être contextualisées et il est alors possible de discuter plus précisément des problèmes éventuels et de la façon dont la politique (locale) peut réagir en conséquence.
- Sur base de ce moment de réflexion entre les responsables sectoriels et le coordinateur MILD, le coordinateur MILD rédige un rapport final MILD dans lequel l'entièreté des résultats et les problèmes signalés sont décrits. Le rapport final est discuté par le coordinateur MILD avec les autorités locales et toutes les personnes-ressources.
- Une application nationale du Moniteur dans toutes les villes et communes qui disposent d'un Contrat de sécurité et de société est indiqué dans le sens où la passation du Moniteur est un stimulant pour une communication et une collaboration locales, ce qui est une condition nécessaire si l'on veut atteindre une politique en matière de drogues multidisciplinaire et intégrale.

5. CONCLUSIONS

Avec le Moniteur de Politique Intégrée (Local) en matière de Drogues, il est possible d'affiner une image toute fragmentaire du phénomène de drogues et, tant en largeur – par l'enregistrement de nouvelles informations issues des personnes-ressources – qu'en profondeur – par l'analyse des données des systèmes d'enregistrement au niveau local. Une image telle que celle-là, plus large et plus pointue en ce qui concerne le phénomène de drogues, donne les possibilités pour une professionnalisation plus approfondie de la politique intégrée et locale en matière de drogues.

Avec l'aide du Moniteur de Politique Intégrée Locale en matière de Drogues, on porte une attention aux choses au niveau local et cela avec l'implication de tous les partenaires. L'application du moniteur à un niveau local demande une collaboration et un dialogue entre les différents acteurs. Le Moniteur prévoit aussi que les secteurs travaillent plus étroitement les uns avec les autres pour arriver ensemble vers un plus grand contrôle du phénomène de drogues.

L'entièreté du rapport final peut être téléchargé à l'adresse suivante :
<http://www.belspo.be/belspo/fedra/proj.asp?l=fr&COD=DR/22>